

DEPARTEMENT de la SEINE MARITIME
ARRONDISSEMENT DE DIEPPE

VILLE D'EU

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Délibération N° 2026/261/DEL/4.1

Séance du 3 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le 3 septembre à 19 h 30, se sont réunis à la salle Michel Audiard, les membres du Conseil municipal de la Commune de EU, sous la présidence de Monsieur DEVOGELAERE Robin Maire en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Maire dans le délai voulu par la loi.

Présents : M. DEVOGELAERE Robin, M. ADAM Hervé, Mme CAVALLO – DUMONT Maria-Cristina, M. QUENTIN Frédéric, Mme RICARD-PETIT Marie-Christine, M. ROBIN Stéphane, M. GRANDSERT Thierry, Mme DIOT Sylvie, Adjoint M. CASTELOT Christophe, Mme LEPINETTE-RIOUX Corinne, Mme LAFOLIE Sandra, M. PADE Ludovic, Mme CUFFEL Virginie, M. BOINET Yves, Mme DIEPPOIS Anthéa, M. DUCROIX Philippe, M. LEROUX Jean-Louis, Mme FERMENT Jenny, M. LE DU Alain, M. BARBIER Michel, Mme BRIFFARD Claudine, M. Sébastien GODEMAN, M. LLOPEZ Laurent, M. ACCARD Stéphane, Mme VANDENBERGHE Isabelle.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Mme FERMENT Jenny par M. DEVOGELAERE Robin, Mme ALIGON Stéphanie par M. LEROUX Jean-Louis, Mme PENNELLE-OLIER Véronique par Mme DIEPPOIS Anthéa.

Absente : Mme MOULIN José.

Le secrétariat a été assuré par : Mme DIEPPOIS Anthéa.

Date de convocation : 28 août 2026	Nombre de Membres en exercice : 29
Nombre de Membres présents : 25	Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de suffrages exprimés : 28	Votes pour : 28
Votes Contre : 0	Abstention : 0

Objet : PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Considérant la nécessité d'adapter le tableau des effectifs dans le cadre d'un recrutement au sein du service Enfance Jeunesse (missions relevant de la filière Animation),

Considérant la nécessité de créer un poste d'adjoint d'animation (filrière Animation) à temps complet à compter du 01/09/2026,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

.../...

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la modification du tableau des effectifs comme suit :

- Création d'un emploi permanent d'adjoint d'animation (catégorie C) à temps complet au 01/09/2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire ou son représentant légal :

- à modifier le tableau des effectifs dans les conditions ci-dessus mentionnées,
- à signer tous les documents nécessaires à la création du poste et à la nomination du personnel.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré en séance
Le Maire,
Robin DEVOGELAERE

La secrétaire de séance,
Mme DIEPPOIS Anthéa

